



En visio-conférence – Lundi 20 mars 2023 – 18 h 30

Présidence : Alain BUTTÉ.

Présents : Didier BALLEREAU, Pascale BRIQUET, Jérôme BRU, Marylène DUVAL, Dominique FOURNET, Marie-France GOUSSARD, Sylviane GOURDON, Bruno KONCZYLO, Stéphanie MALLET, Laurent MARIN, Virginie OLESKOW, Dominique PLÉE, Patrice ROGER.

Président Comité : Olivier BOUVET, Vincent CHEVRON.

Présidents Commissions : Philippe GAVEAU, Maryline PLÉE, Gilles PRONO.

CTS : Christophe LETELLIER.

Cadres de la Ligue : Sylvie LORDET, Xavier BRUGERRE.

Excusés : Ghislaine BARBOSA, André BENHENNA, Liliane BILLON, Jérémy BONTEMPS, Jean-Baptiste BREJAUD, Virginie CHEVREL-BRÉARD, Guillaume GAUTHIER, François GOUEFFON, Farès MEGHARBI, David TAVERNE.

Absents : Virgile AMIOT, Franck BONNAUD, Fabienne MACHU.

Assiste : Rémi PRUNIER Cabinet ORCOM.

La réunion débute à 18 h 40.

1 – APPROBATION DU PV DU 16 janvier 2023

Après remplacement du prénom de "Maryline" par "Marylène" dans la réponse apportée par Dominique PLÉE à Marylène DUVAL dans les informations Ligue, le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Informations FFA**

Dominique PLÉE nous communique plusieurs informations :

- La Ligue, à la suite d'une demande de la FFA qui a mis en place avec deux autres fédérations et Pôle Emploi une opération dénommée "du Stade à l'Emploi", participe à cette action. Il s'agit d'une opération de "Job Dating" avec des activités athlétiques le matin regroupant des demandeurs d'emploi et des futurs employeurs, l'après-midi étant consacré aux entretiens. Pour cette année, trois actions seront mises en place : Châteauroux, Blois et Vierzon. Il sera fait appel aux clubs avec l'aide des agents de développement pour réaliser ces actions. Une autre action doit avoir lieu à Tours mise en place directement entre le club de l'A3 Tours et Pôle Emploi d'Indre et Loire.

Dominique FOURNET indique qu'il faudrait profiter de ces actions pour développer nos relations avec les Entreprises.

Olivier BOUVET demande si les clubs doivent être employeurs au préalable. La réponse est non.

- Pour les actions de structurations de la FFA, des salariés ont été embauchés pratiquement dans toutes les ligues. Pour l'embauche de notre salarié en 2022, le financement a été pris en compte en totalité par la FFA car aucune convention n'était signée entre la FFA et l'ANS. Pour cette année nous

devrions recevoir via la DRAJES 6 000 € et le complément sera effectué par la FFA. Antonin SEVIN a déjà bénéficié d'une journée de formation à la FFA. Il est convenu que nous maintenons Antonin en CDD pendant 1 an.

- 🚩 Compétitions nationales sur le territoire de la ligue : les Championnats de France CA-JU à Châteauroux, les 100 KM marche à Bourges (qui se sont déjà déroulés) et la finale nationale Equip'athlé à Dreux ont été validés. Nous sommes en attente de validation pour les Interclubs Promotion Jeunes à Saran et la Coupe de France des Spécialités et relais à Blois.

- **Informations Région**

- 🚩 Pour l'opération "Prends toi aux Jeux", Xavier BRUGERRE rappelle que le Conseil Régional a demandé à la Ligue de faire des animations sur l'ensemble du territoire, ces animations se déroulent sur une journée, dans un lieu ouvert et non pas sur un stade. Celui-ci a déposé le dossier, 11 dates sont retenues et tous les départements sont représentés. Deux animations dans le 18-28-36, une dans le 37 et le 41 et 3 dans le 45. Cette opération sera reconduite l'année prochaine et Xavier invite les Clubs et Comités à solliciter leur Mairie pour proposer plus de dates en 2024.

Gilles PRONO estime que les bénévoles sont actuellement beaucoup sollicités.

Bruno KONCZYLO souhaite que pour 2024 les Agents de Développement participent pleinement à cette opération.

Olivier BOUVET rappelle que le Comité 37 est beaucoup sollicité par le Conseil Départemental et que pour cette année 2023, 7 actions sont déjà mises en place pour promouvoir l'athlétisme.

- 🚩 CROS : Alain BUTTÉ nous informe que l'Assemblée Générale se déroulera le 31 mars 2023 à Chartres.

- **Informations Ligue**

- 🚩 Dominique PLÉE a participé avec André BENHENNA à une réunion avec le Président et les Responsables des Sports de l'Agglomération Montargoise par suite d'une annonce parue dans la presse locale du désir de cette Agglomération de réhabiliter le vélodrome de Chalette. Le choix fait par l'Agglomération est de le couvrir complètement et d'aménager le centre pour différents usages. La Ligue a présenté un projet de piste de 200 m à l'intérieur. Ce projet ne sera pas mis en place avant 2026.
- 🚩 Pour les opérations de DIAGNOFORM avec les primaires Xavier BRUGERRE précise que ce projet démarre tout doucement.
- 🚩 Marie-France GOUSSARD rappelle que l'Assemblée Générale de la Ligue se déroulera le 1^{er} avril 2023 à Châteaudun. La vérification des pouvoirs commencera à 8h15. Dominique PLÉE tient à préciser qu'il y a de plus en plus de difficultés à mobiliser et déplacer les bénévoles et qu'il a reçu un certain nombre de demandes de petits clubs qui souhaiteraient suivre l'Assemblée Générale en visio-conférence. Après échange entre les membres présents, il est décidé de ne pas mettre en place de visio-conférence.
- 🚩 Didier BALLEREAU fait le point sur les régionaux de cross et la 1/2 finale qui s'est déroulée à Châteauroux :
 - Régionaux de cross : le fait d'avoir organisé 2 championnats n'a pas apporté plus de participants, il faut prévoir de remettre le cross court avec le championnat régional et trouver une date pour les relais.
 - 1/2 finale : 1600 arrivants, la compétition s'est bien déroulée, quelques soucis pour le calcul des qualifiés aux France (peu d'athlètes de la Ligue concernés).
- 🚩 Un conseil interrégional avec les ligues de Bretagne, Normandie, Pays de Loire et Centre-Val de Loire s'est tenu ce samedi 11 mars dans le cadre du match Interligues en salle à Rennes. Le point a été fait sur la saison hivernale et sur la saison estivale à venir. Les Pré-France se dérouleront à Val de Reuil et le match CA-JU à Saint-Renan.

- ✚ Christophe LETELLIER indique que nos féminines ont brillé lors des Championnats de France de cross, Célia TABET (BEA) gagne le cross court et Alice MITARD (AC ROMORANTIN) termine 3^{ème} de ce même cross, quant à Bastien AUGUSTO, il termine 3^{ème} du cross court dans la même seconde que le 2^{ème}. En ce qui concerne la saison en salle Christophe précise que nous avons eu des résultats honorables avec le titre de Championne de France de Camille LE ROUX à la longueur et un nouveau titre pour Bastien AUGUSTO sur 3000 m aux Championnats de France Élite.
- ✚ Dominique PLÉE précise que pour la Coupe des Ligues de cross, nos minimes ne terminent pas à la dernière place et pour le match Interligues minimes en salle qui vient de se dérouler nous avons battu la Bretagne. Christophe LETELLIER tient à remercier les Comités et les Clubs qui s'investissent pour ces catégories et précise que depuis l'an dernier les meilleurs minimes sont invités aux stages de Ligue avec les catégories supérieures, il précise également que les minimes arrivent sur ces compétitions avec un bon esprit.
- ✚ À ce jour, la Ligue compte 11 352 licenciés, il en manque 400 pour arriver au même niveau que l'an dernier et que ces 400 concernent des licences "découvertes". Laurent MARIN pense que ce manque de licences peut provenir des années COVID où les jeunes ne pouvaient pas faire de sport en salle et se tournaient vers l'athlétisme.

3 – BILAN FINANCIER

En l'absence de François GOUEFFON, Dominique PLÉE commente le diaporama qui sera présenté à l'Assemblée Générale de Châteaudun.

- Compte de résultat

Le montant des charges s'élèvent à 1 066 201 € en augmentation de 16% par rapport à 2021 et celui des produits à 1 034 050 € en augmentation de 8% par rapport à 2021.

L'augmentation des charges est liée à la reprise totale des activités après la crise sanitaire. Pour les produits, nous n'avons pas retrouvé le nombre de licenciés d'avant COVID et nous constatons une diminution des subventions.

Le résultat d'exploitation est de - **41 615 €** et le résultat net comptable de l'exercice est de - **32 150 €**.

- Bilan

Le bilan 2022 s'élève à 763 701 € contre 820 626 € en 2021.

Les fonds propres d'un montant de 450 086 € représentent pratiquement 1 an de fonctionnement (hors reversement FFA). Pour information en 2012 les fonds propres de la Ligue s'élevaient à 190 146 €.

Mr Rémi PRUNIER adresse ses remerciements pour la présentation qui vient d'être faite. Il nous informe que l'ensemble des travaux est certifié, que malgré le résultat déficitaire, il ne remet pas en cause la situation financière de la Ligue et il certifiera les comptes le jour de l'Assemblée Générale.

- Affectation du résultat

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'imputer le résultat déficitaire comme suit :

- ✚ Réserves affectées - 6 000 €
- ✚ Report à nouveau - 26 150 €

Le report à nouveau pour 2023 aura un solde négatif de - 8 453 €. Rémi PRUNIER précise que c'est prévu par le plan comptable.

Les membres présents du Comité Directeur ont voté à l'unanimité les résultats 2022 pour présentation à l'Assemblée Générale.

- Budget prévisionnel

Le budget 2023 a dû répondre à la problématique de la baisse du nombre de licenciés sans mettre à mal l'organisation de la pratique de notre sport.

Sylvie LORDET précise que les cotisations représentent environ 54 % de notre budget.

Christophe LETELLIER et Bruno KONCZYLO commentent la partie du budget de la haute performance pris en compte dans le budget prévisionnel. Le budget total s'élève à 153 500 € dont 62 500 € pris sur les fonds de la Ligue, le complément apporté par des subventions. Bruno KONCZYLO rappelle que pour les athlètes listés (23 pour cette année 2023 plus 4 athlètes handisport et sport adapté) qui bénéficient de l'aide une convention entre l'athlète, le club et la Ligue est signée.

Alain BUTTÉ remercie les membres de la Commission de la Haute Performance ainsi que Christophe et Bruno sur le travail apporté pour l'octroi des aides apportés aux athlètes.

Dominique PLÉE rappelle que le montant des cotisations qui sera proposé au vote lors de l'Assemblée Générale a été voté lors du Comité Directeur du 16 janvier 2023.

Le budget prévisionnel est équilibré pour un montant de 1 127 410 € dont 504 000 € de reversement FFA

Les membres présents du Comité Directeur ont voté à l'unanimité le budget prévisionnel 2023 pour présentation à l'Assemblée Générale.

4 – RAPPORT DES COMMISSIONS

Voir en annexe le rapport des commissions.

Dominique PLÉE au nom de la Commission des Statuts et Règlements informe que la majorité des obligations dues à la loi 2022 seront mises en place par les Fédérations pour la prochaine mandature, en ce qui concerne les Ligues il y aura un peu plus de temps pour modifier les statuts.

5 – QUESTIONS DIVERSES

Olivier BOUVET relate une demande du Club de Saint-Cyr-sur-Loire qui a organisé les Interclubs Jeunes, le Challenge Équip'Athlé hivernal et les Pré-France de lancers longs et qui souhaite une aide financière. Dominique PLÉE lui répond qu'en ce qui concerne les compétitions par équipes il n'y a pas d'aide spécifique, pour les Pré France c'est soumis à l'accord du Bureau Exécutif et cet accord a été donné.

Dominique PLÉE souligne que c'est de plus en plus compliqué d'avoir des stades corrects pour l'organisation des compétitions.

Xavier BRUGERRE précise que 12 clubs ont commandé au moins un PACK matériel pour bénéficier de l'aide de la Région.

Alain BUTTÉ a été interpellé par la Mairie d'Orléans pour l'organisation d'un marathon à Orléans qui souhaiterait un Comité d'organisation avec des clubs locaux et la Ligue.

Philippe GAVEAU nous informe que le marathon d'Azay le Rideau est annulé par suite d'un manque de bénévoles.

Fin à 21 h 15

Le Président
Alain BUTTÉ

La Secrétaire Générale
Marie-France GOUSSARD
Avec l'aide de Virginie OLESKOW
Secrétaire Adjointe

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES COMMISSIONS RÉGIONALES

COMMISSION DES JEUNES

Dans la saison 2021/2022, la CRJ s'est réunie à deux reprises, le 22 novembre et le 15 mars.

Ces réunions sont fructueuses et poursuivent les grands axes fixés pour cette olympiade :

- La structuration des rencontres pour les écoles d'athlétisme (U7/U10) et les jeunes (U14/U16),
- Le développement du pass'athlé,
- Le développement de la filière jeunes juges,
- L'organisation des championnats régionaux.

La CRJ travail en lien étroit avec le CSO pour l'établissement d'un calendrier cohérent mais les contraintes de dates au vu du nombre d'organisation rendent très difficile l'établissement de ce dernier. Il est difficile de trouver des stades ou des organisateurs pour accueillir nos diverses manifestations.

Les CDJ structurent de plus en plus leur calendrier pour les U12 en lien avec le programme fédéral "Saison U12". Des efforts sont à faire notamment sur le respect de l'interdiction des cross en ligne pour les U7 et U10. Une exception pour les U10, lors du championnat départemental.

Concernant les jeunes juges, 3 ont obtenu le niveau JJR et ont validé le niveau JJF. Le développement de cette filière repose principalement sur les comités qui ont nommé chacun un référant départemental et pour certain, des référents clubs. Ces jeunes juges sont invités à officier sur les divers championnats, du niveau départemental au niveau national, organisés au sein de notre Ligue. De plus, certains continuent d'officier dans la filière adulte, une fois passé cadets (2 ont validés leur équivalence juge).

Malgré la disparition du parc des exposition d'Orléans, des solutions ont été trouvés pour le maintien des championnats hivernaux pour les U14 et U16 à la Halle de la Vallée. L'organisation des compétitions par catégorie permet de mettre en place des compétitions courtes.

Pour les U16, la Ligue aligne des équipes sur les matchs Interligues (cross, salle et piste) permettant une très bonne émulation au sein de cette catégorie. Une Equipe Technique Régionale Jeunes a été mise en place facilitant l'organisation de stage.

Pour cette saison, de nouveaux championnats régionaux, sont mis en place, relais cross, triathlon lancers, triathlon estival U16 et les régionaux individuel U16 seront intégrés avec ceux des U18 et plus. Les protocoles des récompenses ont été revus afin de supprimer la distinction 1^{ère} et 2^{ème} année.

Un grand merci aux membres de la CRJ, entraîneurs, dirigeants, officiels et bénévoles œuvrant au quotidien pour le développement de l'athlétisme chez nos jeunes catégories. N'oublions pas la disponibilité et le travail de qualité de nos salariés qui travaillent étroitement avec la CRJ, principalement Xavier, Goal-Maël (qui nous a quitté pour retourner en terre Bretonne), Yannick, Alex et Farès qui vient de nous rejoindre.

BONTEMPS Jérémy
Président de la Commission Régionale des Jeunes

COMMISSION DE LA HAUTE PERFORMANCE

Missions :

La Commission Régionale de la Haute Performance a pour missions :

- D'apporter un soutien aux athlètes inscrits sur les listes ministérielles,
- De proposer un Appel à Projets pour les athlètes à fort potentiel mais n'étant pas inscrits sur les listes ministérielles,
- D'accompagner les entraîneurs des athlètes dans leur parcours de formation,
- De répondre à toute sollicitation en lien avec la performance.

Composition :

Président : Bruno KONCZYLO

Membres : Sébastien ARSAC, Jérôme BRU, Alain BUTTÉ, Alban CERISIER, Sébastien COSSON, François GOUEFFON, Marie-France GOUSSARD, Jean-Charles LEBLANC, Christophe LETELLIER (CTR), Farès MEGHARBI (CTF), Dominique PLÉE, David TAVERNE

Activités de la Commission Régionale de la Haute Performance :

1 – Bilan projet bourses 2021

Le projet de bourses 2021 permettait d'accompagner 50 athlètes pour un budget de 31 850 €. Le bilan est de 38 athlètes bénéficiaires pour une dépense de 28 000 €. 8 athlètes n'ont pas donné suite, 3 athlètes listés FFSA ou FFH n'avaient pas de licence FFA et donc ne pouvaient pas prétendre à la bourse. Enfin une athlète (Marie-Amélie LE FUR) a décliné l'offre du fait qu'elle bénéficiait d'un suivi financier par ailleurs.

2 – Projets bourses 2022

Evolution de la grille des bourses 2022 compte tenu du bilan 2021 et des orientations de la commission.

- Ajout du critère : Finaliste Elite piste été ou champion de France hiver indoor,
- Suppression de la liste « Autres athlètes régionaux » sur laquelle le retour n'était pas probant,
- Remplacement par un Appel à Projet permettant de suivre les athlètes nous proposant un projet de pratique athlétique de haut niveau. Ces derniers seront étudiés et validés ou pas par la commission.

29 conventions pour une aide globale de 32 300 €.

3 – Appel à projet 2022

Mise en place d'un Appel à Projet permettant de suivre les athlètes nous proposant un projet de pratique athlétique de haut niveau.

17 dossiers d'appel à projet déposés : 12 conventions pour une aide globale de 3 800 €.

4 – Soutien aux entraîneurs

Le soutien aux entraîneurs se caractérisait par un soutien financier pour accompagner les athlètes sur les compétitions internationales. Il est désormais remplacé par une aide à l'accompagnement en formation.

2 conventions pour une aide globale de 900 €.

Bruno KONCZYLO - Président - Commission Régionale de la Haute Performance – 07/50/32/01/04

COMMISSION ATHLÉ FORME SANTÉ

Ce compte rendu a essentiellement pour but de proposer des orientations d'avenir pour notre ligue, nos comités et nos clubs. En effet, la commission régionale Athlé Forme Santé souhaite partager ses envies, ses expériences au plus grand nombre pour mieux soutenir les actions de développement des comités et des clubs.

J'évoque ci-dessous en synthèse :

- Ce qui fonctionne, ce qu'il faut, à minima, conserver et faire grandir de façon plus homogène dans les départements et les clubs qui souhaitent s'engager dans les domaines de l'Athlé Forme Santé
- Ce qui serait à développer et qui peut se mettre en place autour d'une équipe renforcée



On peut être fiers de nos réussites

MARCHE NORDIQUE : La saison 2022 confirme globalement la place de la marche nordique au sein de notre ligue, de nos comités et de nos clubs sans évolution significative. 2022 est une année de transition et de reprise. Nos clubs peuvent s'appuyer sur les outils de la FFA, sur plusieurs coaches très actifs et sur une dynamique de réseaux sociaux qui favorise les liens. Néanmoins, même si la Marche Nordique en région a démarré il y a 14 ans, nous n'en sommes qu'à nos débuts ! Nous pouvons encore beaucoup grandir.

LES MANIFESTATIONS SPORTIVES AYANT UN VOLET « FORME-SANTE » : La marche nordique trouve timidement sa place dans les manifestations sportives. Bravo à tous ceux qui mettent la Marche Nordique et autres pratiques Forme-Santé en avant : les quelques comités, clubs et organisateurs d'épreuves hors-stade en particulier. Nous pourrions faire beaucoup plus en créant, par exemple, un Challenge Marche Nordique Compétition au niveau régional en s'inspirant des bonnes pratiques de l'Indre-et-Loire qui a su créer ce dispositif au niveau départemental.

TRAVAUX DE LA COMMISSION REGIONALE ATHLE FORME SANTE : Compte tenu du contexte COVID en 2021-22, nous avons mené des travaux au sein de la commission régionale avec de vrais succès :

- Mise en place de **stages « Belle Gestuelle »** créés par Claude et Vincent PICHON et organisé avec le support logistique de Sylviane GOURDON en Indre-et-Loire, Loiret et Loir-et-Cher. Les coaches ont eu ainsi l'occasion de se retrouver, de découvrir de nouveaux gestes. Ce dispositif a été une très bonne façon de relancer les dynamiques club.
- Organisation d'une journée de rentrée « **Forme & Territoire** » à Chambord en mai 2022 qui a permis à près de 200 coaches et pratiquants de se retrouver pour un rendez-vous régional. Soulignons la belle réussite du rendez-vous de Nordic Yoga.
- Mise en place d'un calendrier annuel de rencontres, d'activités et de formations régionales visant à développer le réseau de coaches et de pratiquants.

ENTREPRISES : il y a eu peu d'avancée durant cette année hormis un travail de réseau au niveau national et régional auprès de la FFA, le FFSE, le CDOS, le MEDEF.

Les jeux nationaux du Sport d'Entreprise organisés par la FFSE ont eu lieu à Tours en mai 2022 et ont remporté un vif succès. Des partenariats Sport Entreprise sont à développer.



Ce qu'il reste à faire si on le veut !

ENTREPRISES : La crise COVID et le contexte 2022 ont freiné les actions imaginées. La situation post-COVID est une véritable opportunité pour repenser notre approche et cibler des actions significatives en lien avec la Ligue régionale du sport d'entreprise. Les entreprises s'intéressent au Sport pour plusieurs raisons. L'activité physique et sportive renforce le Bien-Être au Travail, la cohésion, ... L'efficacité au travail d'un collaborateur « qui bouge » par rapport à un collègue sans aucune activité physique est prouvée. C'est, à notre avis, le bon moment pour les clubs employeurs de construire une démarche adaptée pour aborder les entreprises.

FORME-SANTE et SES OUTILS : Les outils mis en place par la FFA sont très qualitatifs et enviés par les autres fédérations sportives. Ils restent néanmoins trop peu connus et utilisés par nos coaches : Nordic'Fit – Nordic'Fit Cardio – Nordic'Relais – Journée Nationale de la Marche Nordique – Passeport Marche Nordique – Mon Pass'nordique et tout récemment l'Athlé'Fit qui ouvrent de nouvelles voies pour des publics soucieux de leur forme et qui recherchent des défis, des activités « fun », du dépassement de soi. Pour mieux faire connaître nos atouts, la commission régionale a rassemblé avec succès des coaches de tout le territoire le samedi 4 février 2023 à Aubigny-sur-Nère (18)

COMMISSION REGIONALE & REFERENTS ATHLE FORME SANTE

Les envies de notre commission sont fortes mais notre action reste encore trop limitée

Notre commission ne demande qu'à grandir et à développer ses actions. Elle dispose désormais du support de l'agent de développement territorial Antonin SEVIN qui est le coach référent FORME-SANTE de notre Ligue.

Nous avons désormais plus de moyens pour avancer.

La commission doit s'étoffer et impliquer des référents ATHLE FORME SANTE de tous les départements et des clubs qui ont des envies dans ce domaine. C'est indispensable pour progresser ensemble.

Rejoignez-nous pour coconstruire l'avenir de nos clubs en lien étroit avec les projets de l'Athlé Traditionnel et des Courses Running.

L'Athlé Forme Santé peut soutenir durablement toutes nos pratiques athlétiques, permettre la professionnalisation, et ainsi accélérer nos développements.

Soyez en forme et heureux ensemble au sein de vos comités et clubs de cœur

Dominique FOURNET - Président - Commission Athlé Forme Santé - 06 76 96 30 94

COMMISSION SPORTIVE D'ORGANISATION

La commission est composée de 2 représentants par département

- Gilles COMBEMOREL et Frédéric DESCHAMPS pour le Cher
- Stéphanie MALLET et Vincent CHEVRON pour l'Eure et Loir
- Chantal BABILLOT et Didier BALLEREAU pour l'Indre
- Virginie CHEVREL BRÉARD et Olivier BOUVET pour l'Indre et Loire
- Daniel AUBRY et Fernand PELLETIER pour le Loir et Cher
- Magali FERRÉ et André BENHENNA pour le Loiret
- Plus les membres de droit

La commission s'est réunie cinq fois en 2022 en présentiel ou en visioconférence.

L'essentiel de son travail a été d'élaborer le calendrier et les programmes des compétitions régionales et interrégionales se déroulant sur le territoire de la ligue en veillant à respecter le cahier des charges des compétitions régionales de notre ligue.

Elle homologue les records régionaux

La commission note qu'il est de plus en plus difficile d'élaborer notre calendrier régional par manque d'implantations lié à la vétusté de certains stades, et s'inquiète pour le futur car ce sont souvent les mêmes clubs qui se trouvent sollicités.

Didier BALLEREAU Président de la CSO

COMMISSION DES MASTERS

Le bilan de l'année 2022 sur les effectifs concernant les masters sur la région est en légère baisse, sur le plan national idem environ moins 3%.

39438 licenciés qui représentent 29% du total des licenciés toutes catégories confondues ce qui veut dire que c'est la catégorie Master qui apporte la plus grosse manne financière aux ligues.

La commission Master tenait par le biais de la ligue et de la CNAM à remercier Châteauroux pour les France individuels, et Amilly pour l'organisation du penta lancer master.

Sécurité Santé

La mise en place sur le plan national par la CNAM de SAFETY OFFICIER sous la direction du docteur Martine PREVOST.

Les CRAM peuvent faire appel pour l'organisation de championnats (SAFETY OFFICER DISPONIBLE).

Cette mise en place a été décidée à la suite des fortes chaleurs, afin de prévenir le risque de malaises aussi bien pour les sportifs que les officiels.

Médailles Podium

Lors de Championnats Masters ou Compétitions, la CNAM a proposé pour l'attribution des médailles via podium aux 3 premiers, si la catégorie concernée dépasse de plus de 4 athlètes participants.

Coefficient d'âge 2023

Ils sont disponibles sur le site de la WMA depuis 1 an.

Le LOGICA a été mis à jour, donc à bien penser de recharger la dernière version et de choisir les catégories M35 F35 M40 F40 etc.

Antidopage

Les contrôles antidopage ne sont plus appliqués pour l'obtention d'un record absolu.

EMA et WMA

Championnat en Salle Passage du 3000 m au lieu du 5000 m.

Plan National Adaptation au Climat et au nombre d'athlètes

Le Championnat d'épreuves combinées/marche est devenu pour les raisons évoquées ci-dessus et également en raison du réchauffement climatique, Championnat d'épreuves combinées /marche/demi-fond (au-delà de 1500 m).

Celui-ci se déroulant fin été début automne, les températures sont plus clémentes.

Prochains Championnats de France Master individuel à LAVAL le 24 et 25 juin 2023

Gilles PRONO Président de la Commission Régionale Masters

COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES

Missions :

La commission des officiels techniques a pour missions :

- ***D'assurer la formation et le perfectionnement des officiels techniques ;***
- ***D'assurer le suivi des activités des officiels.***

Composition :

Président : Patrice ROGER

Membres : Ghislaine BARBOSA – André BENHENNA – Marie-France GOUSSARD – Stéphanie MALLET
Fabienne MACHU – Philippe BRUNEAU – Isabelle GIRAUD – Gilles COMBEMOREL – Jérémy
BONTEMPS – Liliane BILLON- Daniel DESLILE – François SCHELLENBERG – Philippe GAVEAU

ACTIVITÉS DE LA COT RÉGIONALE. :

- + Les officiels de la COT participent au déroulement des examens pratiques des juges :
 - Il est difficile de suivre l'évolution des juges nommés par l'OFA.
 - Dès 2023, un suivi sera effectué à partir des feuilles d'examen pratique qui doivent toutes être validées par le président de la COT, avant transmission à l'OFA pour validation par la commission nationale.
- + Les officiels de la COT participent à la formation des juges.
 - Une formation de « juges » a été faite dans les départements d'Indre et Loire et d'Eure et Loir.
 - Pour ma part, j'ai assuré 10 journées « formation » dans le Cher, l'Indre et le Loiret.
 - Formations : pour la catégorie « Juges » 31 licenciés se sont inscrits.
 - 30 ont suivi le module « Responsabilité éthique », 27 ont suivi le module « Se situer sur un stade », 15 ont suivi et validé les modules spécifiques, 3 sont en attente de validation par la commission nationale, donc 12 sont en attente de passer l'examen pratique.
- + La dernière réunion de la COT a eu lieu le 20 décembre 2021.

- + Dès 2023, nous allons repartir sur la base de deux réunions annuelles afin de mettre en place un calendrier de formation.
- + Patrice ROGER (président de la cot régionale) a participé le 29 octobre 2022 en visioconférence à la réunion plénière de la COT Nationale pour lesquelles les COT Régionales sont invitées et a également participé et représenté les officiels à toutes les réunions du conseil interrégional Centre Atlantique.

COMPÉTITIONS ESTIVALES

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX – PRÉ-FRANCE – INTERCLUBS – CHALLENGES ÉQUIP'ATHLÉ – etc... :

LIGUE : Ces compétitions sont du ressort de la CSO Régionale qui en délègue l'organisation aux Comités départementaux ou aux clubs (sous couvert des Comités départementaux dont ils dépendent). Les horaires sont établis conjointement par la CSO et par la structure support de l'organisation en fonction des installations du stade sur lequel se déroulera la compétition. Les clubs ou CD, demandeurs de l'organisation d'un Championnat (Régionaux, Interclubs, Equip'Athlé, Pré France) devront faire acte de candidature auprès de la CSO de la Ligue du Centre-Val de Loire d'Athlétisme lors de la réunion du dernier trimestre de l'année précédente.

Jury des Officiels Techniques :

- Lors du dépôt de sa candidature, l'organisateur proposera : le Directeur de réunion, les Secrétaires Logica, les Juges Photo d'Arrivée, 1 Juge Arbitre, 2 starters, issus de préférence des officiels du département de la structure organisatrice.
- La structure organisatrice inscrira également tous les juges volontaires de son département, sur les autres postes, sur le fichier ouvert par la Ligue, sur les autres postes et un effort particulier devant être porté sur les championnats Equip'Athlé.
- Les juges des autres départements pourront s'inscrire directement sur le fichier ouvert par la Ligue.
 - a) Au plus tard 15 jours avant la compétition, la Ligue publiera la liste des jurys retenus. Si le jury est insuffisant les clubs devront fournir un nombre d'officiels équivalent au tableau ci-dessous. Pour les Championnats Régionaux individuels BE/MI et CA/JU/ES/SE, (hors EC), le nombre de juges à inscrire, par chaque club est déterminé par la moyenne des athlètes engagés sur les 3 dernières saisons selon le tableau suivant :

Nombre de juges à inscrire pour chaque compétition de l'année	Moyenne du nombre d'athlètes engagés les 3 années précédentes
1	3 à 6 athlètes
2	7 à 10 athlètes
3	11 à 15 athlètes
4	16 à 20 athlètes
5	Au-delà de 20 athlètes

- b) Au plus tard le mardi précédent la compétition, pour les Championnats Régionaux d'Épreuves Combinées, le nombre de juges à inscrire, par chaque club est déterminé le nombre d'athlètes engagés :

Nombre de juges à inscrire	Nombre d'athlètes engagés
1	1 à 3 athlètes

2	4 à 6 athlètes
3	7 à 10 athlètes
4	Au-delà de 10 athlètes

- c) Pour les interclubs, les règles spécifiques de constitution du jury seront appliquées.
- d) Pour les Championnats Equip'Athlé, 1 juge ou 1 jeune juge par équipe engagée à inscrire au plus tard le mardi précédant la compétition.

En cas de jury insuffisant, les clubs ne présentant pas le nombre de juges requis dans les délais impartis pour chaque type de compétition devront acquitter une pénalité de 100 € par juge manquant.

- Le jury définitif formé par la COT sera publié sur le Site de la Ligue, **au moins 10 jours avant la compétition.**
- Dans tous les cas la mise en place et le suivi du Jury, le jour de la compétition, seront faits par le Directeur de Réunion et le délégué de la CSO désigné.
- Le délégué au contrôle antidopage sera désigné par le Président de la Ligue.
- Le jury des officiels techniques devra être composé au minimum de 5 juges par concours (6 avec l'anémomètreur sur la longueur et le triple saut) ainsi que de 6 commissaires de course. Les juges devront officier pendant toute la durée de la compétition et ne pas quitter leur poste en cours de journée.

Une information paraîtra chaque année pour préciser les modalités sur le déroulement de ces compétitions.

STRUCTURES SUPPORTS : La structure (Club ou Comité Départemental) qui accueille la compétition a la charge de fournir le personnel (en plus du Jury des Officiels Techniques) indispensable au bon déroulement des courses et des concours (navettes, escortes antidopage, mise en place du matériel de compétition, y compris les haies) elle devra également préparer les locaux nécessaires.

2) COMPETITIONS RÉGIONALES EN SALLE

Compétitions intégralement du ressort de la CSO régionale.

Le jury sera élaboré par la COT avec les officiels volontaires ayant répondu à l'appel à candidature. Une information paraîtra chaque année pour préciser les modalités du déroulement de ces compétitions.

Pour les compétitions régionales organisées hors du territoire, un quota de jury sera appliqué en coordination avec la Ligue organisatrice. L'inscription des jurys aura lieu sur le fichier fourni par la Ligue.

3) CROSS-COUNTRY : CHAMPIONNATS RÉGIONAUX et 1/2 FINALE DES FRANCE.

Une page spécifique sera éditée à chaque épreuve pour préciser les modalités sur le déroulement de la compétition.

LIGUE : Ces compétitions sont sous la responsabilité de la CSO, en collaboration avec la CRR. Il incombe à celles-ci d'effectuer une étude préalable du parcours, avec les responsables de la CSO départementale, de la CDR et de la structure support.

La CSO gère les engagements et les qualifications.

Jury des Officiels Techniques :

L'ossature du jury des Officiels Techniques de la compétition (Secrétariat Logica, Juge-Arbitre, Starters, Chronométrage) sera déterminée à l'avance par les Commissions concernées (CSO, COT) en tenant compte des propositions de l'organisateur.

L'organisateur proposera à la COT (au moins trois semaines avant la compétition) une liste du Jury local qui sera intégré dans les différents jurys de la compétition. Le jury définitif sera publié 15 jours avant la compétition.

Le délégué au contrôle antidopage sera désigné par le Président de la Ligue.

Patrice ROGER - Président de la Commission des officiels techniques - cot.lca@orange.fr

COMMISSION RUNNING

Sur l'ensemble du territoire de la ligue, quarante-deux courses labellisées ont été arbitrées par les douze juges arbitres de la ligue (voir tableau ci-dessous)

ARBITRAGE 2022					
Ville	dép.	Distance	Date		ARBITRAGE
LA VILLE AUX CLERCS	41	TRAIL 41 km	22 JANVIER	rég	PH GAVEAU
FOECY	18	5Km-10km	13 FEVRIER	rég	F SIMOES
VIERZON	18	5km-Semi	5 MARS	rég	CH NOIR
CHAMBON	37	TRAIL 46 km	5 MARS	rég	B. RENAUX
AVORD	18	5Km-10km	12 MARS	rég	F. SIMOES
MONTARGIS	45	Semi	13 MARS	rég	PH. GEORGET
FONDETTES	37	5km-10km	20 MARS	rég	N.PIN
CHARTRES	28	10KM-SEMI	20 MARS	rég	JP CALENGE/G.DUVAL
CHATEAUROUX	36	5KM-Semi	20 MARS	rég	B.RENAUX/CH.NOIR
BALLAN-MIRE	37	Ekiden	27 MARS	nat.	PH BRUNSCHWIG FED-N.PIN
ORLEANS	45	10 KM-Semi	3 AVRIL	rég	PH.GEORGET/G.RENARD
SAINTE-GEMME M	28	10 KM- Semi	1er MAI	rég	ESNAULT JL./PH.DOUZILLE
TOURS	37	5km-10km	1er Mai	rég	PH. GAVEAU
FIEBOIS	37	5km-10km	8 Mai	rég	F. LAUJON
PRUNIER EN SOLOGNE	41	10 KM	18 JUIN	rég	F. LAUJON
SANCERRE	18	TRAIL-15 km	18 JUIN	rég	G. RENARD
SANCERRE	18	TRAIL 35 km	18 JUIN	nat.	A. BASSAND
OUZOUER	45	10	8 JUILLET	rég	A. BASSAND
GIEN-BRIARE-GIEN	45	Semi	11 SEPTEMBRE	rég	G. DUVAL

TOURS	37	10KM-20 KM	25 SEPTEMBRE	rég	PH.GAVEAU/F.SIMOES
TOURS	37	Marathon		nat.	F. LAUJON
LE POINCONNET	36	10 km	2 OCTOBRE	rég	B. RENAUX
BOURGES	18	10 KM- SEMI	9 OCTOBRE	rég	PH. DOUZILLE
LA VILLE-AUX-DAMES	37	5km-10km	16 OCTOBRE	rég	PH. DOUZILLE
ORLEANS	45	10 KM- SEMI	16 OCTOBRE	rég	PH.GEORGET/A.BASSAND
FLEURY LES AUBRAIS	45	10 KM	13 NOVEMBRE	rég	PH. GAVEAU
LE BLANC	36	10 KM	11 DECEMBRE	rég	PH. DOUZILLE
ST PIERRE DES CORPS	36	5 KM	17 DECEMBRE	rég	N.PIN

MR ESNAULT JEAN LOUIS

JUGE ARBITRE DE LA L.I.F.A

La CRR a fait appel à un juge running de la LIFA pour le label de SAINT GEMME MORONVAL, du fait qu'il n'y avait pas de juges disponibles pour se rendre à DREUX et que d'autre part il n'y a toujours pas de juge running dans le département de l'EURE ET LOIR.

Le montant des labels s'élève à 12 850 €.

ÉTAT DES PARTICIPANTS ET DES QUALIFIÉS - Championnats de France LABELS 2022

			NBR	Q
FOECY -18-13/02	5 KM	F. SIMOES	103	12
	10 KM	F. SIMOES	109	41
VIERZON-18-5/03	5 KM	CH. NOIR	108	27
	21 KM	CH. NOIR	214	21
AVORD-18-12/03	5 KM	F. SIMOES	49	10
	10 KM	F. SIMOES	63	10
MONTARGIS -45-13/03	21,100 KM	PH. GORGET	408	47
CHATEAUROUX -36-20/03	5 KM	CH. NOIR	80	17
	21,100 KM	B. RENAUX	126	12
CHARTRES-28-20/03	10 KM	G. DUVAL	605	37
	21,100 KM	G. DUVAL	865	48
FONDETTES-37-20/03	5 KM	N.PIN	129	34

	10 KM	N.PIN	215	41
BALLAN-MIRE-37-27/03	EKIDEN	N.PIN/PH.BRUNSCHWING	276 EQ	23
ORLEANS -3/04	10 KM	G. RENARD	522	15
	21,100 KM	PH. GEORGET	348	9
ST GEMME MORONVAL-28-1/05	10KM	P. ESNAULT	129	12
	21,100 KM	PH. DOUZILLE	71	5
TOURS-37-1/05	5 KM	PH. GAVEAU/D JEANNEAU	133	26
	10 KM	PH. GAVEAU/JP PICARD	230	13
SAINTE CATHERINE DE FIERBOIS- 8/5	5KM	N.PIN	62	10
	10 KM	F. LAUJON	96	16
PRUNIERIS -41-17/09	5 KM	F. LAUJON	87	46
PRUNIERIS -41-17/09	10 KM	F. LAUJON	82	12
LOUZOUER- 8/7	10 KM	A. BASSAND	147	9
GIEN BRIARE GIEN- 11/9	21,100 KM	G. DUVAL	137	4
TOURS- 25/9	10 KM	PH. GAVEAU	5288	51
TOURS	20 KM	F. SIMOES	2198	
TOURS	MARATHON	F. LAUJON	908	30
LE POINCONNET 2/10	10 KM	B. RENAUX	147	35
LA VILLE AUX DAMES 16/10	5 KM	PH. DOUZILLE	152	25
LA VILLE AUX DAMES	10 KM	PH. DOUZILLE	372	23
ORLEANS 16/10	10 KM	PH. GEORGET	343	49
ORLEANS	21,100 KM	A. BASSAND	290	38
FLEURY LES AUBRAIS-13/11	10 KM	PH. GAVEAU	385	29
LE BLANC-11/12	10 KM	PH. DOUZILLE	370	93
ST PIERRE DES CORPS	5 KM	N.PIN	87	40
ST PIERRE DES CORPS	5 KM		193	4

FORMATION

En 2022, une formation de juge running a été mise en place par NICOLAS PIN –OTN-

Six nouveaux juges running seront diplômés pour officialiser sur les épreuves en 2023.

MARION LEBALLEUR- MAXIME LEBEHEREC-JEAN PIERRE PICARD-DOMINIQUE JEANNEAU de la CDR 37

JEAN CATINAUD -CDR 18- DAVID SAUGERE –CDR45-

Cinq ont suivi la formation « Chronométrateur-& juge d'arrivée »

KARL WOHLT-PATRICK BENOIT-BRUNO VAILLANT CDR37

JEAN PIERRE FLEUREAU – JEAN BAPTISTE CHERON -CDR45-

Philippe GAVEAU – Président de la Commission Régionale Running

COMMISSION FORMATION

Durant la saison 2021-2022, la Commission Régionale Formation s'est réunie à deux reprises, les mercredis 29 avril et 29 juin 2022, réunion en visioconférence.

Cette commission a en charge toute l'offre de formation régionale de l'athlétisme, de l'entraînement aux dirigeants, des juges aux organisateurs d'évènements

Avec la venue de l'OFA, beaucoup de personnes ont été perdus dans les démarches à suivre pour se former, surtout dans la filière Jury.

Pour cela, il a été proposé au moment de la rentrée, à partir de septembre 2022, d'organiser dans chaque département une soirée « informations sur la formation ». Ce moment d'échanges a eu lieu dans plusieurs départements ce qui a permis à de nombreuses personnes d'avoir des éclaircissements dans le chemin à suivre. Démarche à reconduire les années à venir.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la commission oeuvrant chacun dans leur domaine au service de l'ensemble des acteurs de l'athlétisme (entraîneurs, dirigeants organisateurs officiels...)

MALLET Stéphanie - Présidente de la Commission Régionale de Formation

COMMISSION DE MARCHE

La CRM est composée de 10 membres, représentant tous les départements de la Ligue du Centre-Val de Loire.

La commission s'est réunie 2 fois, une fois en visioconférence et une autre en présentielle.

Nous avons établi un calendrier des différentes compétitions 2022/2023.

Plusieurs championnats de France ont eu lieu dans la Ligue en marche athlétique.

De nombreuses épreuves de marche nordique se sont déroulées dans la Ligue.

Plusieurs juges de marche ont été formés et d'autres sont en cours de formation.

Afin d'avoir des juges dans toutes les compétitions nous allons établir un planning pour les épreuves estivales.

Une prochaine réunion doit se tenir dans le courant du mois d'avril prochain.

Maryline PLÉE – présidente de la Commission Régionale de marche

COMMISSION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Présidence : André BENHENNA

BILAN DES ACTIVITES DE LA CES :

Visite des installations de :

- **Bourges :**
 - Réunion avec le service des sports, le club et CD18 pour passage éventuel à 8 couloirs avec rivière extérieur
 - Plan de masse avec la nouvelle configuration fournie
- **Communauté de communes de Loches :**
 - Visite du stade de St Pierre des Corps avec la com.com pour leur projet d'un stade 6 couloirs avec tribunes et vestiaires à Loches
- **Saran :**
 - Visite périodique
 - Confirmation du statut national complet
- **St Pierre des Corps :**
 - Visite périodique faite par Olivier Bouvet
 - Confirmation du statut régional complet
- **St Cyr sur Loire :**
 - Réunion de travail avec l'AMO, le service des sports et le club pour le passage à 8 couloirs avec le déplacement des sautoirs en longueur/triple coté ligne opposé, construction d'une piste d'échauffement, construction d'une 1/2 lune qui accueillera la perche et reconfiguration des cages marteau/disque sur le terrain annexe
 - Les travaux démarrent au printemps 2023 pour une livraison théorique en septembre
- **Neuville aux Bois :**
 - Réunion de travail avec la mairie et club pour réhabilitation du stade
- **Châteauroux :**
 - Visite périodique
 - Construction d'une nouvelle aire de perche coté ligne droite opposée
 - Confirmation du statut national complet
- **Epernon :**
 - Visite périodique
 - Déclassement du stade au statut de départemental sans disque et marteau